Élections professionnelles à l'AEFE du 3 au 10 décembre 2026

Commission Consultative Paritaire Locale

PAYS

Engagé·es au quotidien pour les personnels et l'opérateur public AEFE !

VOS ÉLU·ES AGISSENT

Dans l'ensemble du réseau AEFE, vos élu·es de la FSU (SNES, SNUipp, SNEP) agissent en lien étroit avec les sections syndicales locales et les secteurs hors de France de la FSU. Ils/Elles luttent pour vous défendre efficacement en exigeant un **fonctionnement démocratique** des établissements par une **gouvernance respectueuse des textes et des personnels.**
Grâce à la victoire de la FSU au Conseil d'État le 23 août 2022, la compétence des CCPL pour le recrutement des personnels est maintenue.

POUR TOUS LES PERSONNELS

- imposer et défendre l'**équité** et le respect de **règles transparentes de recrutement** ;
- faire valoir les droits de chaque collègue en exigeant le **respect des textes** de l'AEFE ;
- **informer et conseiller** les collègues ;
- exiger un **fonctionnement démocratique** des établissements par une gouvernance respectueuse des textes et des personnels ;
- **s'opposer aux pratiques arbitraires** qui portent atteinte aux personnels.
- promouvoir l'**égalité professionnelle femmes/hommes**.

POUR LES PERSONNELS DÉTACHÉS

- militer pour une **mobilité choisie en mettant fin au bornage** des détachements ;
- défendre chaque collègue en veillant au **respect des droits** en cas de non-renouvellement de contrat/détachement ;
- appuyer les **recours**, suite aux refus de **temps partiel** ou pour contester un rendez-vous de carrière;
- revendiquer des **indemnités** répondant réellement au **coût de la vie**.

POUR LES PERSONNELS DE DROIT LOCAL

- établir des **critères transparents pour les recrutements** ;
- améliorer les **conventions collectives et règlements intérieurs du travail** : contrats, grilles salariales, progressions de carrière, protection sociale ;
- **revaloriser les salaires et les indemnités** en réponse à l'inflation et au coût de la vie ;
- garantir le passage de contrat à durée déterminée (CDD) à **contrat à durée indéterminée (CDI)**.

personnels du 2nd degré

personnels du 1er degré

professeurs d'EPS

enseignement professionnel

personnels administratifs

personnels de direction

Je vote F.S.U. ÉLECTIONS PRO 3-10 DÉCEMBRE 2026

Du 3 au 10 décembre 2026,
faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

F.S.U. Engagé·es au quotidien